



Prise de CP + CET forcée pour cause de contexte de crise covid

Par Antoine97

Bonjour,

je suis salarié au sein d'une grande ESN, et en 2020, lors de la crise sanitaire, je me suis retrouvé un moment en intercontrat (entre 2 missions chez nos clients) et mon manager m'a signifié que par solidarité en raison du contexte COVID et des différents secteurs en crise, des jours de congés et de mon CET allait m'être retirés (au final, ils ont été pris de force pendant l'intercontrat si je ne me trompe pas).

Au total, ce sont 20 jours de congés payés, et 10 jours de mon CET qui m'ont été retirés. (Je cumulais depuis un moment dans l'optique de voyager pour voir ma famille...)

Je sais que ça fait maintenant un moment mais plus je l'évoque et plus on me dit que ce n'est pas normal et que je ne devrais pas en rester là, alors je me demande :

Est-ce qu'ils avaient le droit de faire cela ?

Suis-je en droit de réclamer un remboursement ?

Merci.

Cordialement,
Antoine

Par ESP

Bonjour et bienvenue

De mémoire, votre employeur pouvait vous obliger à poser 8 congés et 10 RTT pendant la crise sanitaire sous réserve d'un accord collectif.

Je vous conseille de vous retourner vers une organisation syndicale.